

## LA PLATEFORME DE TÉLÉSANTÉ RÉGIONALE



Au service de la continuité des soins et dans le cadre d'un dispositif dédié COVID, l'ARS et SESAN mettent à disposition ORTIF, la plateforme régionale de télémédecine.

- Un réseau de 30 000 professionnels de santé exerçant au sein de 1 200 structures
- Une solution pour les acteurs de santé permettant de réaliser des activités de téléexpertise, téléconsultation, téléstaff et partage d'imagerie médicale.
- Un accompagnement personnalisé pour les DAC par SESAN.

### Quels services vous apporte ORTIF ?

- La possibilité d'organiser le suivi des personnes accompagnées à distance avec la téléconsultation
- L'appui à la réalisation de la téléconsultation avec le médecin traitant
- L'accès à un annuaire des ressources facilitant la sollicitation d'un expert médical
- La visio pour les réunions de staff internes et/ou pluridisciplinaires

## L'OUTIL NATIONAL D'ORIENTATION

Pendant la crise sanitaire, ViaTrajectoire reste l'outil privilégié pour vous permettre d'effectuer, avec l'appui du médecin traitant, des demandes d'admissions directes pour vos bénéficiaires vers les SSR, l'HAD, les EHPAD et les Accueils de Jour pour personnes âgées.



Les professionnels de santé peuvent désormais renseigner des indicateurs « Plan Blanc » et « COVID-19 », préciser le statut COVID du patient, ajouter toutes les informations complémentaires utiles à l'orientation des patients. Les informations sont visibles par tous les partenaires depuis leur tableau de bord.

## CONTACTEZ-NOUS

Numéro vert (gratuit)

**0805 690 711**

Numéro (appel local)

01 83 76 30 31

[covid@sesan.fr](mailto:covid@sesan.fr)

# CORONAVIRUS COVID-19



## DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie COVID-19, l'ARS Ile-de-France et SESAN proposent des services aux Dispositifs d'Appui à la Coordination pour faciliter le suivi des patients.



# LA PLATEFORME RÉGIONALE DE PARTAGE ET DE COORDINATION



L'ARS et SESAN mettent à disposition eCOVID, module de la plateforme Terr-eSanté dédié au télésoin des patients à domicile au service de la coordination ville-hôpital à toutes les étapes du parcours patient.

## e-COVID

Ce module vous permet de suivre l'état de santé de vos patients COVID+ ou en attente de résultats.

Un tableau de bord mis à jour en temps réel permet de suivre l'évolution de la santé d'un patient et être informé en cas d'aggravation des symptômes

Les patients saisissent l'évolution de leur état de santé à partir des critères d'auto-surveillance :

- Température,
- Frissons, malaise,
- Gêne respiratoire, toux
- Perte d'odorat
- ...

Il est possible de saisir les mesures pour les patients non autonomes et de déclarer les cas contacts.

Une plateforme régionale téléphonique est à votre disposition pour créer les dossiers et accompagner les patients en capacité de réaliser leur suivi en autonomie.

- Faciliter la gestion des demandes d'appui qui vous sont adressées, par les professionnels de ville et l'hôpital, via un formulaire simple.
- Coordonner la prise en charge de vos bénéficiaires : Tchat sécurisé avec les membres du cercle de soins et visibilité des contacts, partage de notes et de photos, alerte en cas d'hospitalisation, synthèse temporelle...
- Sécuriser la sortie d'hospitalisation : plan d'intervention, transmission de la lettre de liaison, alerte à la sortie d'hospitalisation...

## POUR LES DAC

- Des fonctionnalités qui vont du recueil d'informations pour étayage à l'identification des problèmes et actions pour constituer le PPS.



**Organiser le télésoin : Le télésoin du patient doit être à l'initiative et coordonné par un professionnel de santé**

Vous pouvez organiser le télésoin de vos patients vous-même ou vous appuyer sur les organisations mises en place avec vos partenaires (COVID Center, Hôpitaux, ...). L'ARS travaille à la mise en place d'une cellule de télésoin régionale, pour tous les professionnels et structures qui souhaitent utiliser e-COVID mais qui n'auraient pas la ressource disponible pour mettre en place une plateforme locale.

Les équipes de SESAN se tiennent à votre disposition pour vous appuyer dans la structuration du volet numérique de votre projet et à son déploiement, avec les chefs de projet e-Parcours mais aussi sur tous les territoires d'Île-de-France.

## DES PORTAILS D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Les portails MAILLAGE départementaux, administrés par les DAC et les pilotes MAIA, au nom du territoire, deviennent des portails « Santé et Autonomie ».



Mobilisés durant la crise sanitaire, nombre d'informations y sont présentes : recommandations officielles, dispositifs territoriaux dans le contexte COVID...

## L'ARS ET SESAN VOUS PROPOSENT

### Pour faciliter l'ajout de contenus COVID :

- Une ergonomie régionale s'appuyant sur vos réalisations pour faciliter la communication.
- La cartographie des lieux de dépistage COVID-19 (source officielle mise à jour).
- Des contenus pour relayer des recommandations officielles.
- Des communications sur les solutions numériques régionales.
- Un accompagnement aux administrateurs MAILLAGE.

### En appui à cette transformation :

- Affichage de l'offre ESMS Handicap du ROR (disponible : 77, 78, 91, 92 et 93).
- Appui à la description des DAC dans le ROR.
- Une description harmonisée des DAC en cours par le club utilisateurs.
- Évolutions en cours : abonnement à du contenu par thème pour les utilisateurs, re-publication de contenu depuis un autre portail MAILLAGE ou CPTS.